



Vélizy, le 17 Octobre 2017

Objet : Compte rendu du conseil d'école 1^{er} trimestre

Ordre du Jour

- I-Bilan de la rentrée
- II-Le règlement intérieur de l'école
- III-Point coopérative
- IV- Les projets de l'école pour l'année 2017-2018
- V-Questions diverses

Présents au Conseil d'école :

Enseignants : Mme HAUSHOFER, directrice, Mme BOIJAUD et Mr GALLAS, enseignants.
Mairie : Mr THIEBAUX, adjoint au Maire, chargé de l'éducation.
Parents d'élèves (APEIV) : Mme CAVADINI, Mr VERGNE

I-Bilan de la rentrée

L'effectif de l'école est de 84 enfants, répartis sur 3 classes de 3 niveaux. Les classes sont réparties équitablement en Petite section, Moyenne section et Grande section (par groupe de 10 enfants)

Cette répartition est un choix pédagogique de l'équipe enseignante.

L'équipe enseignante est très satisfaite de cette rentrée scolaire qui apporte de grandes nouveautés dans l'organisation des journées à l'école.

Cette organisation permet d'améliorer la fonction communautaire de l'école, car les enfants réalisent des ateliers, des moments de jeux et la récréation avec l'ensemble de l'équipe enseignante à tour de rôle.

Les petites sections font la récréation tout seuls, et les Moyennes sections et Grandes sections sont mélangés.

Les MS et GS travaillent sur des compétences plus ciblées l'après-midi pendant la sieste des PS.



Cette nouvelle organisation représente une importante charge de travail supplémentaire en dehors des heures scolaires (réunion de préparation des semaines) pour l'équipe pédagogique qui réalise un emploi du temps sur 3 semaines.

L'équipe pédagogique constate une très bonne adaptation des MS et des GS à ce nouveau rythme et constate un bon épanouissement des PS dans la découverte de l'école.

II-le règlement intérieur de l'école

Proposé par la directrice, il a été accepté par l'ensemble des parents d'élèves et des enseignants.

Il sera mis dans les cahiers de liaisons des enfants afin que les parents puissent le lire et le signer.

III- Point coopérative

L'année 2017 a commencé avec 2171 euros et il reste 1637 euros. Cette coopérative a été alimentée, entre autres, par la vente de sac isotherme, les photos et vidéos (sur DVD), la fête de l'école et les dons des familles.

La consultation des comptes est libre.

Cette coopérative permet à l'équipe pédagogique de se fournir en matériels et accessoires en parallèle de ce que fournit la Mairie.

IV-Les projets de l'école pour l'année 2017-2018

Les 3 sorties à la Cour Roland (budget 2016-2017) : Sortie dans les bois à la recherche des « petites bêtes » et atelier découverte/bilan au relais Nature.

Le photographe passera à l'école le 21 Novembre.

Le spectacle de Noël aura lieu le 4 ou le 5 Décembre 2017 à l'Onde : « Le Voyage du Lion Boniface »

Visite du Père Noël à l'école le 15 Décembre 2017, avec chorale des enfants et un marché de Noël dans l'école (animé par les enseignants, et les parents). Les parents pourront participer à la décoration de la salle et/ou non goûter de Noël ?.



Sorties piscine pour les GS. Chaque enseignant prend en charge à tour de rôle cette sortie, ce qui leur permet d'avoir une meilleure appréciation des enfants hors de l'école.

Spectacle Disney&Co le 19 Décembre.

En 2018, mise en place d'un atelier danse en relation avec l'association « école de musique et de danse »

Projet d'écriture-histoire avec l'école élémentaire Exelmans avec l'addition successive des GS puis MS et enfin des PS sur le projet (écriture, dessins, narrations).

Fresque de Street-Art sur les palissades «BTP » de l'école.

Arrivée des tablettes Ipad dans l'école en cours d'année sous la forme d'une valise de 6 tablettes en rotation dans les établissements. En parallèle de la mise en place d'un réseau wifi privé et sécurisé, ces tablettes permettront l'accès par les enfants à leur portfolio et à des applications d'éducatives.

V-Questions diverses

Pour l'école :

- L'organisation de matinée jeux de société est-elle maintenue comme l'année dernière ? Y a-t-il des événements de ce type prévus maintenant qu'il n'y a plus d'école le mercredi ?

La fin d'année est chargée, la mise en place de ces matinées sera étudiée au second trimestre

- La bibliothèque va-t-elle être remise en route ?

Après les vacances de la Toussaint. Celle-ci sera intégrée dans le projet pédagogique en rotation avec d'autres ateliers.

-Y-a-t-il des vélos à dispositions des enfants dans la cour ?

Non, la cour est devenue trop petite et les enfants ont de nombreux jeux dans la cour (basket, poupées, cuisine, marchande, jeux de construction XXL...)

- Comment l'exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) s'est-il passé mardi 17 octobre ?

Très bonne réaction des enfants à qui la mise en sécurité a été mise en scène sous forme d'un jeu de cache-cache



- Des commandes de chocolats pour Noël et Pâques sont-elles prévues ?

Noël arrive trop vite, un mail sera envoyé aux parents pour les chocolats de Pâques (prix très intéressant)

Pour la mairie :

- Est-il possible de prévoir un passage un peu plus large pour les piétons au niveau des barrières le long de la rue qui mène à l'école ? Le passage est étroit pour passer en tenant un enfant par la main.

Un fléchage a été mis en place par la Mairie indiquant d'utiliser le trottoir d'en face, ainsi que la présence d'un agent de sécurité pour le passage piéton.

- Réduction de la cour de récréation : le mur va-t-il être déplacé au niveau du préfabriqué comme prévu initialement ? A quelle échéance l'école pourrait-elle récupérer du terrain au niveau du bâtiment d'habitation détruit l'année dernière ?

La palissade sera déplacée jusqu'au préfabriqué pendant les vacances de Noël ou d'hiver.

Pour la réinstallation du cabanon : construction de la dalle en béton pendant les vacances de la Toussaint, ce qui va permettre la construction du cabanon sur celle-ci.

- Travaux centre Pagnol : quel est le calendrier prévisionnel ? Quelles sont les mesures de sécurité envisagées pour les enfants (amiante, etc...) ?

Les travaux ont avancé dans les délais prévus. Il n'y a plus d'amiante sur le chantier.

- Comment se passe le double choix pour les élèves de maternelle avec la nouvelle société de restauration ? Les enfants peuvent-ils choisir ou n'ont-ils qu'un seul choix ?

La Mairie a mis en place une concertation sur le fonctionnement de toutes les cantines scolaires afin d'uniformiser les procédures. On constate une amélioration de la qualité des repas sur l'ensemble des établissements.

Les PS ont les 2 plats servis à chaque repas (quantités adaptées)

Les MS se rendent au self-service progressivement afin de gagner en autonomie.

Rotation pour les GS sur la semaine, afin qu'ils arrivent les premiers au self au moins 2 fois par semaine et qu'ils aient le choix.

- Les problèmes d'odeur dans les WC constatés l'année dernière sont-ils résolus ? La mairie a-t-elle prévu une rénovation des WC ?

La Mairie a pris note des besoins et de l'importance de ce sujet mais ne peut pas réaliser les rénovations nécessaires.



- Est-il possible d'installer des porte-manteaux dans la salle d'accueil du matin ?
La Mairie a pris note de cette problématique et fera le nécessaire dans l'année.

- La directrice a fait part à la Mairie d'un problème récurrent de réfrigérateur depuis le mois de Juin 2017 (concerne en partie les poches de glace pour les bobos des enfants)
Prise en compte par la Mairie de cette information

- Signalement d'un vol de matériel et accessoire de l'école pendant les grandes vacances pour un montant financier important (environ 200 euros - feutres neufs, poches de froid, ...)
Prise en compte par la Mairie de cette information

- Information à la mairie de la promiscuité importante des engins de chantier à la cour de l'école
Prise en compte par la Mairie qui va étudier les plans enfin de s'assurer que la sécurité est pleinement assurée (ce qui est déjà le cas).

Fin du conseil d'école à 19h15.